

Allemagne
France
Luxembourg

LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

OBSTACLES À LA MOBILITÉ POUR LE MÉTIER DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

DÉFINITION

La kinésithérapie est une profession de santé qui contribue à restaurer le bien-être du patient par le mouvement et la physiothérapie, suite à un traumatisme, une douleur ou un handicap (entorses, scolioses, problèmes ligamentaires, rhumatismes, paralysies, douleurs de dos, ...).

Le masseur-kinésithérapeute intervient la plupart du temps sur prescription médicale, parfois sans quand il s'agit de prévention. Ses attributions englobent la rééducation fonctionnelle et respiratoire, la gymnastique médicale et orthopédique, ainsi que la gymnastique pré- et postnatale.

La Confédération mondiale de la Physiothérapie (World Confederation for physical Therapy) est l'unique organisation internationale qui représente les physiothérapeutes à travers le monde. Elle est composée de 101 pays membre et a pour objectif de promouvoir la profession à l'échelle mondiale, et encourager l'application des standards en matière de formation et de pratique professionnelle.



Bien que le métier soit réglementé, c'est-à-dire soumis à une autorisation d'exercice, il existe une grande variété de pratiques de la profession de kinésithérapeute à travers le monde, tant sur le nombre d'années de formation initiale que sur le programme d'enseignement dispensé. La Confédération mondiale de la Physiothérapie recommande que le programme soit basé sur un cursus universitaire ou à un niveau équivalent et d'une durée minimale de quatre ans.

STATUT PROFESSIONNEL DIFFÉRENT EN FRANCE ET AU LUXEMBOURG

LUXEMBOURG :

Une assez grande proportion de kinésithérapeutes travaillent en tant que **salariés au Luxembourg** (60 % en 2011) : dans un hôpital, un établissement ou une institution privés ou publics (centre pour personnes âgées, centre pour enfants handicapés, centre thermal, centre de rééducation,...). Malgré tout, un certain nombre de candidats se présentent chaque année (dont 50 % de candidats étrangers) pour exercer une **activité indépendante**.

La plupart s'associent à d'autres confrères afin de partager les coûts d'investissement et de fonctionnement qui sont assez élevés.

FRANCE :

En France, la plupart des masseurs-kinésithérapeutes exercent en **structures libérales** (plus de 75 %) Ils sont à leur propre compte, mais peuvent être salariés d'un cabinet ou d'un centre de soins privé. D'autres travaillent en milieu hospitalier.

DISPARITÉ ET COMPLEXITÉ DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE FORMATION

LUXEMBOURG :

La formation de kinésithérapeute n'existe pas au Luxembourg.

Les étudiants luxembourgeois effectuent leur formation en Europe, principalement en Allemagne, en Belgique et en France.

La profession étant réglementée au Grand-Duché, la fin des études doit être sanctionnée par un examen reconnu par l'Etat où le candidat a effectué sa formation et habilitant les nationaux de cet Etat à l'exercice de la profession.

FRANCE :

FORMATION **Diversité des programmes.** D'une durée de 3 ans, elle s'effectue dans des instituts de formation en masso-kinésithérapie, qui peuvent être publics ou privés.

DIPLÔME Diplôme d'Etat de kinésithérapeute.

CONDITIONS D'ADMISSION Concours d'entrée très sélectif. La réussite à la 1ère année de médecine permet également une admission. Une grande majorité des étudiants effectuent préalablement une année d'études dans le cadre de la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé). Des écoles privées et publiques permettent également la préparation du concours.

ALLEMAGNE :

Seule la formation professionnelle non universitaire donne accès à l'exercice de la profession.

La formation de trois ans, réglementée, mène au diplôme d'Etat de Physiotherapeut.

Elle peut se faire par deux voies, mais doit, dans tous les cas, être sanctionnée par un examen d'Etat concluant la formation professionnelle et permettant l'exercice de la profession.

FORMATION Sur trois ans.

➔ **dans une école professionnelle (Berufsschule für Physiotherapie)**

CONDITIONS D'ADMISSION Formation scolaire de 10 années : mittlerer Bildungsabschluss, Realschulabschluss ou Hauptschulabschluss suivi d'une formation qui complète à 10 années (formation professionnelle de 2 ans).

La plupart des écoles ont leur propre processus de sélection (entretien, examen écrit ou oral).

➔ **dans une Fachhochschule ou une université**

DIPLÔME Physiotherapie Bachelor of Science, en alternance avec une formation professionnelle. Mais seule la « Staatliche Prüfung » (Examen d'Etat concluant la formation professionnelle) donne le titre de Physiotherapeut et permet l'exercice de la profession.

CONDITIONS D'ADMISSION Bac ou autre diplôme de fin d'études secondaires.



DIFFICULTÉ DE RECONNAISSANCE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

LUXEMBOURG :

Reconnaissance des diplômes étrangers (obtenus dans l'Union Européenne) :

L'exercice de la profession est réglementé et conventionné. Pour être reconnue au Luxembourg, la formation doit être d'une durée minimale de trois ans et donner accès à la profession dans le pays où la formation a lieu.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur est compétent pour la reconnaissance des diplômes. Le candidat ayant obtenu une reconnaissance de son diplôme doit ensuite contacter le Ministère de la Santé qui délivrera une autorisation d'exercice.

FRANCE :

Reconnaissance du diplôme français à l'étranger : pas de reconnaissance européenne au niveau master.

Le diplôme français, d'une durée de trois ans, peut être reconnu en Allemagne et au Luxembourg. Des difficultés peuvent toutefois se présenter pour les pays européens où un master est exigé (en Belgique notamment).

Bien que comprenant 3 années, auxquelles s'ajoute une année préparatoire, le diplôme français n'est pas formellement reconnu au niveau master au niveau européen. Depuis le mois de janvier 2013, **il est reconnu au grade de licence et 60 ECTS** (European Credits Transfer System), soit 4 années dont une année préparatoire. La condition pour que ce grade soit attribué est que chaque école dispensant la formation passe une convention avec une université possédant un secteur santé. Ces conventions ont été mises en place à la rentrée 2013.

Reconnaissance du diplôme étranger en France : complexité de la démarche de reconnaissance

Les candidats étrangers doivent solliciter **une autorisation d'exercice** auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la région où ils souhaitent exercer de manière permanente.

Le dossier de candidature doit comporter une copie des qualifications officielles, une description détaillée de la formation (sujets et heures de cours pour chaque matière), ainsi qu'une preuve éventuelle de l'expérience professionnelle.

Si la profession de kinésithérapeute n'est pas réglementée dans son pays d'origine, le candidat doit apporter la preuve qu'il a exercé cette profession pendant au moins deux ans au cours des dix dernières années.

L'examen des dossiers se fait au cas par cas. L'administration requiert un mois maximum pour accuser réception, puis trois mois pour prendre une décision, après réception de tous les documents nécessaires.

Le passage d'épreuves d'examen ou des compléments de stages de formation clinique peuvent être éventuellement demandés.

Pour être autorisés à exercer, le candidat doit ensuite solliciter une demande d'inscription au tableau de l'Ordre départemental de son lieu d'exercice.

BARRIÈRE DE LA LANGUE

Pour les candidats de pays **non francophones** :

Pour la constitution du dossier de reconnaissance de diplômes, tous les documents doivent être **traduits par un traducteur agréé**.

Les candidats doivent notamment fournir une attestation de réussite au test de connaissance du Français (TCF).

ALLEMAGNE :

Reconnaissance du diplôme allemand à l'étranger : pour les candidats possédant un bachelors et une formation professionnelle

La reconnaissance du diplôme allemand au Luxembourg ne peut se faire que lorsque le candidat, en plus de son titre de bachelors, a effectué une formation professionnelle de physiothérapeute avec autorisation d'exercer en Allemagne.

Reconnaissance du diplôme étranger en Allemagne : subordonnée à l'équivalence de la formation.

La reconnaissance des diplômes (obtenus au sein de l'Union Européenne) s'effectue dans le Land où le candidat souhaite s'installer. En Sarre, le Landesamt für Soziales, Zentralstelle für Gesundheitsberufe à Sarrebruck est chargé de la comparaison de la formation donnant accès à la profession dans l'Etat d'origine avec le diplôme allemand correspondant. L'expérience professionnelle, si elle est supérieure à 3 ans, est prise en compte. Lorsque des différences substantielles apparaissent dans le contenu de la formation, ou si la durée de celle-ci est inférieure d'au moins un an à la formation en Allemagne, une épreuve d'aptitude ou un stage d'adaptation de 3 ans maximum (au choix) sont requis.

BARRIÈRE DE LA LANGUE

Le dossier de demande, s'il n'est pas en langue allemande, doit être **traduit par un traducteur agréé**.



TRAVAILLEURS FRONTALIERS - ETUDIANTS & DEMANDEURS D'EMPLOI - ENTREPRISES



Travailleurs Frontaliers

Frontaliers Lorraine vous informe sur la législation (droit du travail, fiscalité et protection sociale) applicable aux travailleurs frontaliers dans la Grande Région.

MEMBRES

Votre identifiant

Votre mot de passe

SE CONNECTER

L'agenda de la Grande Région

AVR 15 Prestations de service dans la Grande Région

Vous proposez vos services dans la Grande Région? Êtes-vous au point sur les formalités obligatoires? ...

[Lire la suite](#)

AVR 03 CRP Henri Tudor : Portes ouvertes masters 2 professionnels

Le CRP Henri Tudor organise une soirée Portes ouvertes des Masters professionnels en formats courts le ...

[Lire la suite](#)

MARS 25 Salon de l'emploi, 25 mars, Creutzwald

Le réseau EURES organise le 25 Mars 2014 un salon de l'emploi à Creutzwald (CdE) ...

[Lire la suite](#)

FAQ du travailleur frontalier

Je vais toucher ma retraite au Luxembourg, mais je réside en France. Où devrai-je payer mes impôts?

A l'heure des salaires perçus par les frontaliers travaillant au Luxembourg, les pensions

[Lire la suite](#)

TOUTES LES QUESTIONS

Rejoignez le réseau des Frontaliers

FACEBOOK

TWITTER



Publications

Consulter et télécharger gratuitement nos dernières publications

EN SAVOIR PLUS

La revue de presse

25 MARS 2014

Salaires minimum en Allemagne

Le projet de loi allemand mettant en place un salaire minimum de 8,50€ est de nature

[Lire la suite](#)

20 MARS 2014

Précision sur le calcul des trimestres

Deux décrets d'application de la loi de réforme des retraites du 20 janvier, publiés le 19

[Lire la suite](#)

20 MARS 2014

3 000 jobs pour l'été en Lorraine

Depuis lundi et jusqu'à vendredi, 3 000 offres d'emploi sont proposées pour l'été prochain dans les relais

[Lire la suite](#)

Vie quotidienne

Retrouvez toutes les informations utiles au quotidien avec le soutien de notre réseau de partenaires

TRANSPORT
Covoiturage, transport en commun...

ÉTUDES TRANSFRONTALIÈRES
Rapport, études OE...

SANTÉ / SOCIAL
Sites partenaires, dossiers...

FORMATION
Informations, sites, dossiers...

Nos permanences

Retrouvez nos permanences d'information près de chez vous

METZ

WTC Tour B
2 rue Augustin Fresnel
57070 METZ
Tél. 03 87 20 40 91
(sur rendez-vous uniquement)

LONGWY

14 rue Stanislas
54400 LONGWY
Tél. 03 82 38 39 99
(sur rendez-vous uniquement)

Navigation

- DEMANDEURS D'EMPLOI
- ACCÈS
- ETUDIANTS
- TRAVAILLEURS FRONTALIERS
- NUMÉRIQUE
- PUBLICATIONS
- FAQ DU TRAVAILLEUR FRONTALIER
- CONTACT
- REVUE DE PRESSE
- MENTIONS LÉGALES

La lettre d'informations

Le CRD EURES Lorraine sélectionne pour vous le meilleur de la revue de presse et de l'agenda de la Grande Région dans sa newsletter bimensuelle.

NEWSLETTER

Réseau des frontaliers

Facebook

Twitter

Nos financeurs



Retrouvez nous sur votre mobile!

Vous pouvez lire sur votre mobile pour accéder facilement au site mobile Frontaliers Lorraine. Téléchargez dès à présent le site dans vos favoris pour simplifier vos prochaines visites.



www.frontalierslorraine.eu

Le site ressource du travail frontalier

Dépôt légal

ISBN : 978-2-919467-22-8

EAN : 9782919467228

Mai 2014

